

Madame le Ministre,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Mesdames et Messieurs, chers Partenaires

Je me réjouis de vous accueillir à Bangui en République Centrafricaine,

- pays qui pose quotidiennement des actes qui prouvent qu'il s'est véritablement engagé dans le processus d'une gestion durable des ressources forestières,
- pays qui a pris sans équivoque fait et cause pour des initiatives sous-régionales majeures qui prônent la bonne gouvernance dans la gestion de ces ressources,
- pays qui ne lésine pas sur les moyens pour rendre viables et efficaces les structures sous régionales chargées de mettre en œuvre les engagements politiques des Etats d'Afrique Centrale en matière forestière et environnementale, et
- pays qui très bientôt va prendre en charge la responsabilité de la Présidence de la COMIFAC et qui devra donner à cette institution unique un nouveau dynamisme afin d'aboutir à la finalisation d'un nombre de dossiers importants qui reviendront à la table du Conseil des Ministres lors de sa prochaine réunion.

Nous en reparlerons certainement au cours des présentes assises.

Le Comité Consultatif Régional qui nous a permis de nous réunir ici aujourd'hui, a été mis en place en 2005 à Brazzaville par les membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. Il a comme objectif :

- assurer une meilleure communication entre les membres du PFBC
- effectuer un suivi régulier des activités réalisées au sein du PFBC ; et
- jouer un rôle régulier de conseil auprès du facilitateur du PFBC ;

Depuis sa mise en place en 2005, ce Comité qui s'est déjà réuni quatre fois, a joué ce rôle à merveille et nous pouvons nous en féliciter. Nous pouvons dire qu'il est aujourd'hui « victime » de sa réussite et de sa crédibilité. Car prévu pour réunir une dizaine de personnes représentant les principaux groupes des parties prenantes au PFBC, le CCR qui reste ouvert aux différents membres, accueille régulièrement depuis sa mise en place, des participants toujours en nombre croissant.

La présente réunion du CCR à Bangui, qui est la première sous la Facilitation allemande du Partenariat, peut alors être considérée comme une réunion d'information, de communication et d'échanges. Les participants pourront ainsi en savoir plus sur la feuille de route de la Facilitation allemande du PFBC et les appuis préconisés par les partenaires aux différents axes du Plan de convergence de la COMIFAC pour la période 2008-2009. Ils auront également le compte rendu des réunions, des conférences, des ateliers, des activités prévues ou menées en appui à la COMIFAC dans la mise en œuvre du Plan de convergence et le renforcement des institutions sous-régionales partenaires. Vous serez encouragés à vous engager dans des travaux en groupe suivant les domaines identifiés d'activités prioritaires de

l'ensemble du PFBC, travaux qui culmineront par le choix des chefs de file par domaine et l'établissement du calendrier de travail du PFBC.

Mesdames et Messieurs,

Comme j'ai déjà eu à le dire en octobre 2007 à Paris lors de la 5^e réunion plénière du PFBC, la Facilitation allemande voudrait travailler dans la continuité des précédentes facilitations, c'est-à-dire celle des Etats Unis et celle de la France, dans l'objectif d'apporter un appui aux pays de l'espace COMIFAC dans leurs efforts de conservation et d'utilisation durable de leur patrimoine forestier. Mais il s'agit bien d'un appui et non d'une substitution aux structures et institutions nationales et régionales qui en ont la charge, tant dans la mobilisation des financements requis que dans la mise en œuvre des activités retenues. C'est à ce titre que nous avons apprécié l'initiative prise par les pays de la sous-région de mettre en place un mécanisme de financement autonome pour couvrir les charges liées au fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des autres institutions sous-régionales partenaires, mécanisme que viendraient compléter les financements provenant de la Communauté internationale. En agissant de la sorte, ces pays administrent la preuve qu'ils ont compris et établi le lien entre les preuves de leur volonté politique et les manifestations de la solidarité internationale. La mise en place de ce mécanisme de financement autonome de la COMIFAC mérite ainsi tout notre appui, à travers un dialogue politique que nous voudrions entretenir dans la sous-région et les études complémentaires que nous pourrions faire mener en cas de nécessité.

De même, pour organiser un dialogue actif et une franche collaboration entre différents partenaires du PFBC, pour améliorer la transparence dans la gestion du secteur forestier, la Facilitation allemande voudrait renforcer la communication au sein du PFBC et faire participer chaque membre dans des débats francs et ouverts, encourager la mise en place des processus de concertation nationaux et régionaux. Je voudrais ainsi rappeler à ce titre que les pays du Bassin du Congo membres de la COMIFAC sont également membres du PFBC ; leur participation à ce dialogue, à travers les coordinations nationales renforcées de la COMIFAC et à travers l'organisation des forums nationaux, est plus que recommandée.

Aux bailleurs de fonds et aux divers donateurs, je voudrais faire remarquer que les besoins globaux de financement estimé pour le fonctionnement des structures de la COMIFAC et la réalisation des activités du Plan de convergence dépassent de loin les capacités des pays de cette sous-région. Tout en appréciant à leur juste valeur les financements en cours et ceux annoncés par divers partenaires, je voudrais les inviter à redoubler d'efforts dans l'accompagnement de tous les axes du Plan de convergence, en développant des synergies entre les projets et programmes actuels et futurs, afin de pouvoir connaître à terme un développement harmonieux et durable du secteur forestier de l'espace COMIFAC.

Le PFBC s'est engagé dès sa création en 2002 à Johannesburg, à apporter un appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé 1999, avec pour préoccupation première de soutenir efficacement la COMIFAC dans la mise en œuvre du Plan de convergence qui est la traduction opérationnelle de cette Déclaration. Je voudrais ainsi profiter

de l'occasion que m'offre cette réunion du CCR pour inviter toutes les parties prenantes : les gouvernements, les partenaires au développement, la société civile et le secteur privé, à plus d'actions concrètes dans ce sens, afin que les engagements auxquels elles ont souscrits soient tenus.

Mais étant donné la prise de conscience et l'engagement visibles des pays bénéficiaires du Bassin du Congo à œuvrer pour la conservation et le développement durable de leurs écosystèmes forestiers, et vu l'enregistrement continu de nouvelles adhésions au PFBC, les annonces répétées de nouveaux financements en faveur de ce secteur, les discussions fréquentes sur des financements innovants, je suis enclin à entrevoir l'avenir avec un certain optimisme.

Vive la solidarité et la coopération internationales,

Je vous remercie pour votre aimable attention.